Projets d'architecture paysagère I

UE 10

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jérôme GOEDSEELS
Autres enseignant·e·s de l'UE : Gilles-Olivier SAUSSEZ, Laurie HUBERT

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	AJU13PRAPAY1
Nombre de crédits ECTS	11 (facteur de pondération)
Volume horaire	135 h (Q1 45 / Q2 90)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ13PRO1 Atelier projets 1	135	11	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **AR01.05** 1.5 S’intégrer dans un travail d’équipe.
- **AR01.1** 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations conceptuelles, techniques et/ou scientifiques.
- **AR01.2** 1.2 Élaborer des supports et documents conceptuels, scientifiques et/ou techniques adaptés à des publics cibles.
- **AR01.3** 1.3 Adapter sa communication orale, écrite et/ou graphique aux différentes situations professionnelles.
- **AR02.1** 2.1 Participer à une pratique réflexive en s’informant et s’inscrivant dans une démarche de formation permanente.
- **AR02.2** 2.2 Développer un esprit critique.
- **AR02.3** 2.3 S’adapter aux évolutions scientifiques, technologiques et socio-économiques pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.
- **AR03.1** 3.1 Intégrer le contexte socio-économique et les spécificités du marché dans son domaine d’application.
- **AR03.3** 3.3 Comprendre et appliquer les aspects légaux et réglementaires de son champ d’activités
- **AR04.1** 4.1 Maîtriser l’analyse contextuelle d'un site en intégrant des données multidisciplinaires et des données sensibles.
- **AR04.2** 4.2 Poser avec réflexivité un diagnostic en identifiant les problématiques et les enjeux d'un contexte particulier à un site.
- **AR04.3** 4.3 Mobiliser son intuition, développer et utiliser sa créativité.
- **AR04.4** 4.4 Elaborer un programme et concevoir la planification du développement d'un site visé, en tenant compte du développement durable et des enjeux environnementaux.
- **AR04.5** 4.5 Conceptualiser et spatialiser les options prises lors de la planification du développement d'un site, et les exprimer sous forme textuelle, graphique et/ou plastique.
- **AR05.1** 5.1 Maîtriser le milieu vivant et le monde végétal ainsi que les matériaux à mettre en œuvre, tout

en intégrant des principes de développement durable et des notions d'écologie appliquée.
- **AR05.2** 5.2 Définir et gérer les aspects techniques d'un projet.
- **AR05.4** 5.4 Intégrer le végétal en contribuant à l'équilibre et à la diversité biologique de l'environnement.
- **AR05.5** 5.5 Maîtriser et gérer dans le temps et l'espace l'évolution et/ou la résilience d'un site

Autres connaissances ou compétences prérequises

Atelier projets 1

- Connaissances : Néant - Compétences : Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Atelier projets 1

Objectifs
Apprendre à concevoir et à communiquer un projet d'aménagement d'espace extérieur à partir d'une situation bien réelle (terrain existant, prise en compte des besoins et attentes des propriétaires…) ;
Contenu
-Exposé et mise en application des premières étapes d'élaboration d'un projet d'architecture des jardins et du paysage (relevé de la situation existante et sa mise au propre sur des plans, rencontre avec le client ou demandeur et conception d'un programme, élaboration d'un organigramme et d'une esquisse comportant les vues en plan et les vues en élévation du projet ainsi que d'autres supports de communication du projet tels que des croquis, des maquettes, des notices explicatives, …) ; -Exposé des méthodes d'étude et de communication d'un projet d'architecture des jardins et du paysage (plans, maquette, croquis …) ; -Exposés thématiques choisis en fonction du programme (ex : intégration d'une baignade, jardin nécessitant peu d'entretien, budget limité…) ou des difficultés rencontrées sur le terrain (ex : traitement des niveaux, règlementations urbanistiques, contraintes environnementales,…) ;

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Atelier projets 1

- Présentation et démonstration des techniques de relevés de terrain ; - Visites et relevés de terrain réalisés en groupe par les étudiants à partir de situation réelle et concrète, - Exposés théoriques thématiques, illustrés d'exemples et choisis en fonction des cas d'études ; - Recherches et travaux en atelier, individuellement et/ou en groupe, encadrés par les enseignants ; - Poursuite des travaux à domicile ; - Feedback régulier sur les travaux par les enseignants en séance ; - Séances consacrées à des soutenances orales interactives et à visée formative ; - Séances communes de bilan après correction des travaux en cours d'année.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Atelier projets 1

- Etudier et relever la situation existante d'un terrain ou d'un jardin et la communiquer sous forme textuelle et graphique ; - Elaborer un projet en tenant compte des contraintes de la situation existante, de la définition d'un programme et d'une analyse perceptive et sensorielle personnelle. - Communiquer par les moyens textuels, graphiques et visuels adaptés, les résultats de ses réflexions sous la forme d'un projet personnel de jardin privé avec plantations et matériaux adéquats - projet élaboré avec réflexivité au fil de sa conception et, le cas échéant, en y privilégiant une optique de développement durable; Poursuivre des recherches et augmenter sa documentation en rapport avec les projets et l'architecture des jardins et du paysage tout en s'adaptant à l'évolution des secteurs professionnels concernés.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Atelier projets 1 : Documents polycopiés distribués lors des exposés (plan extrait de la matrice cadastrale, plans d'architecte, plan de situation,…) à utiliser et à mettre à jour au moment des relevés de terrain. (1 €)	distribué au cours	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL

Atelier projets 1 : - Pechère R., Grammaire des jardins Secrets de métier, Éditions Racine, Bruxelles, 2002	en bibliothèque	—
Atelier projets 1 : - Ensemble des fiches thématiques	sur le campus numérique	—
Atelier projets 1 : - Reid G.W., Dessin d'architecture paysagère, Eyrolles, Paris, 2005	en bibliothèque	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Travaux hors session	30 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre ouvert

Organisation des ateliers, répartition des projets et détails pondération :

Q1 projet 1 (Jérôme Goedseels) : semaines A1 à B2 -> 15 % des points.

Q1 projet 2 (Jérôme Goedseels) : semaines B3 à B7 -> 15 % des points.

L'évaluation continue du premier quadrimestre est non remédiable au 2ème quadrimestre.

Juin

Ensemble de l'UE

Travaux hors session	70 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre ouvert

Organisation des ateliers, répartition des projets et détails pondération :

Q2 projet 3 (Jérôme Goedseels) : loge C1 -> 15 % des points.

Q2 projet 4 (Hubert Laurie) : semaines C1 à D1 -> 15 % des points.

Q2 projet 5 (Jérôme Goedseels et Gilles Saussez) : semaines D1 à D6 -> 40 % des points.

Cette activité est non remédiable en seconde session.